

19^E RENCONTRES
AMORCE / ECO-ORGANISMES

FILIÈRES REP : RESPECTER ENFIN LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL



**LE 22/01/2026
À PARIS**

AMORCE

PROGRAMME

9h00 - 9h15 : Mot d'introduction

Gilles VINCENT, Président - AMORCE

9h15 - 10h45 : Table Ronde

Faire respecter et faire évoluer le droit des REP

Animée par Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

Intervenants :

- **Vincenzo GENTE**, Policy officer Unité des déchets aux ressources - DG Environnement - Commission Européenne
- **Jacques VERNIER**, Président - Commission inter-filière REP
- **Sébastien SUREAU**, Directeur de mission environnement - MEDEF
- **Lucie PAITIER**, Avocate associée - Adaltys Avocats

10h45 - 11h15 : Pause

11h15 - 12h30 : Atelier

Respecter le cadre réglementaire et contractuel : les leviers pour une coopération durable

Animé par Alanah JONAC, Chargée de mission juridique et fiscale déchets - AMORCE

Intervenants :

- Gestion opérationnelle des contrats REP : éclairages pratiques pour sécuriser les relations - **Mathieu GUIAVARCH**, Directeur de l'ingénierie juridique et institutionnelle - Trifyl
- Un(e) représentant(e) de collectivité
- Quelles leçons tirer du contentieux pour une coopération durable entre collectivités et éco-organismes ? - **Roxane CHAMBAUD-OLIVESI**, Avocate - Helios avocats

12h30 - 13h45 : Cocktail déjeunatoire

- Présence du Village des éco-organismes sur le temps du repas

13h45 - 14h35 : Atelier

Emballages ménagers : la couverture des coûts et la prévention confrontées à la mise en oeuvre par les collectivités

Animé par Stéphane DURU, Responsable pôle déchets - AMORCE

Intervenants :

- Directive cadre Déchets, PPWR, cahier des charges : comment atteindre les objectifs assignés à la filière ? - **Marion HALBY**, Directrice générale - LEKO
- Prévention, couverture des coûts, les résultats 2024 - **Sylvain PASQUIER**, Responsable Opérationnel emballages et papiers - DSREP- ADEME
- Collecte et tri des emballages : la réalité des coûts sur l'aire toulonnaise - **Christophe DELIGNY**, Directeur général des services - SITCOMAT

14h35 - 15h25 : Atelier

Déchets du bâtiment : le modèle à l'épreuve de la refondation

Animé par Marion ADAM, Chargée de mission REP et déchèteries - AMORCE

Intervenants :

- Comment assurer les missions quotidiennes tout en préparant l'avenir de la filière REP PMCB ? - **Hervé DE MAISTRE**, Président Directeur Général - VALOBAT
- Comment l'incertitude du modèle actuel de la REP pèse sur un syndicat déjà investi dans la filière ? - **Thomas VACHEY**, Directeur - SITCOM Côte Sud des Landes
- L'arrêt de la contractualisation, une action aux répercussions majeures pour les collectivités - **Stéphanie HUBERT**, Responsable des déchèteries - Chartres Métropoles

15h25 - 15h40 : Pause

15h40 - 16h30 : Atelier

Textiles linges et chaussures : comment réagir face à la crise ?

Co-animé par Christelle RIVIÈRE, Responsable adjointe pôle déchets et Mathieu WAGNER, Chargé de mission filières REP - AMORCE

Intervenants :

- Comment les territoires de Bretagne s'organisent face à la crise TLC : quelle mobilisation ? Quels leviers d'actions ? **Ronan PICHON**, Vice-Président Biodiversité, planification écologique et déchets - Région Bretagne
- Réemploi, recyclage : les défis de la filière - **Pascal MILLEVILLE**, Administrateur de la branche textiles - FEDERREC

16h30 - 17h00 : Journal des REP

Le Journal des autres filières REP

Co-animé par Marion ADAM, Chargée de mission REP et déchetteries et Mathieu WAGNER, Chargé de mission filières REP - AMORCE

17h15 : Clôture

INFOS

PRATIQUES



Lieu

Espace Saint-Martin
199 bis rue Saint-Martin
75003, Paris



Accès

RER A, B et D (arrêt : Châtelet-Les-Halles)
Métro : 1 / 3 / 4 / 7 / 11 / 14
Bus : 29 / 38 / 47 / 75
Vélib's : 36 rue du Grenier Saint-Lazare
Parkings : 252 rue Saint-Martin, 75003 Paris



Tarif

- Adhérent AMORCE : 225 € TTC
- Non adhérent : 370 € TTC

Ces tarifs incluent l'accès à toutes les sessions de la journée, l'accueil café, le déjeuner et les supports de présentation à la suite du colloque. Fermeture des inscriptions le 15/01/2026.



Contact

Floriane ROUSSELIN - AMORCE
colloque@amorce.asso.fr

INSCRIPTION

www.amorce.asso.fr

Conditions de vente :

- Si vous êtes une collectivité : La date limite de réception du bon de commande est le mercredi 14 janvier 2026 inclus. Sans bon de commande reçu avant la date indiquée sur le site internet et en application des conditions générales de vente de l'événement, votre inscription restera confirmée majorée et due que vous participiez à l'événement ou non.
- Si vous êtes un professionnel/partenaire : La date limite de règlement est le mercredi 14 janvier 2026 inclus. Sans règlement reçu avant cette date et en application des conditions générales de vente de l'événement, votre inscription restera confirmée majorée et due que vous participiez à l'événement ou non.

Conditions d'annulation :

- Toute annulation doit être formulée par email à l'adresse colloque@amorce.asso.fr jusqu'au mercredi 14 janvier 2026 inclus pour être prise en compte.
- Toute inscription, que cela concerne une collectivité ou un partenaire, annulée à partir du jeudi 15 janvier 2026 ne sera pas remboursable et sera due.
- Pour toute inscription non annulée, où le participant ne participe pas et n'en informe pas AMORCE avant le mercredi 14 janvier 2026 inclus, aucun remboursement ne sera effectué : l'inscription sera facturée et due.

Voir CGV sur notre site